

Contact de langues et interculturalité

Dr ABDERRAHMANE Kahine

Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de français.

5.0 Mars 2022



Table des matières

Objectifs	3
I - Thème I : Le plurilinguisme	4
1. Préambule.....	4
2. La pluralité des langues en Algérie	5
3. Exercice : Parlez-moi de votre langue maternelle.	6
II - Exercice : Vous pensez être une société plurilingue ?	7
Références	8

Objectifs



Ce cours vise :

- L'assimilation de concepts clés ayant trait à la pluralité linguistique et culturelle,
- L'interprétation des différences et similitudes culturelles, et
- L'acquisition d'une attitude positive à l'égard de l'Autre et de sa culture.

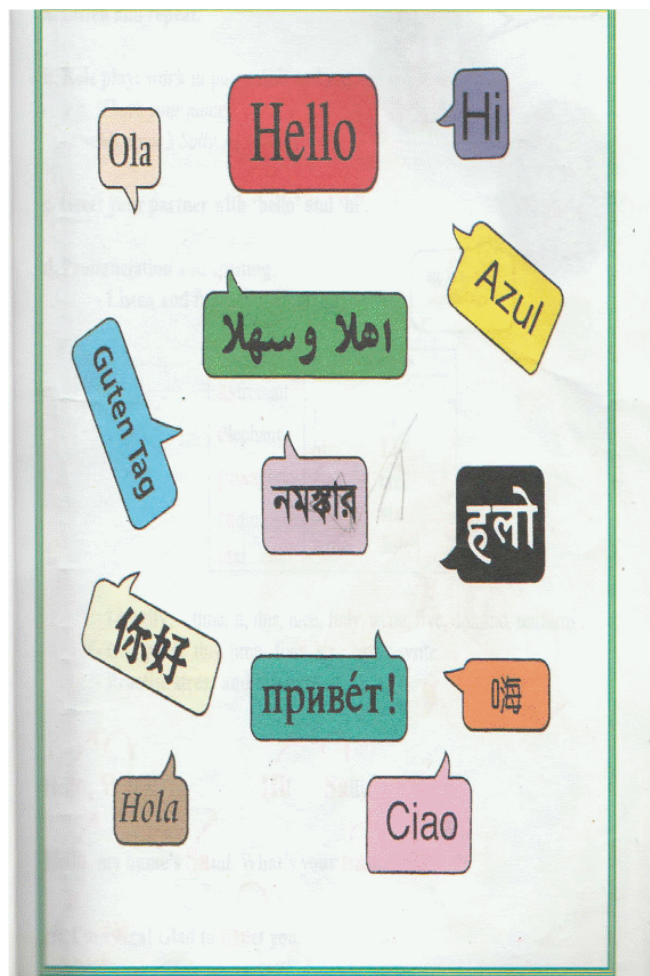
Thème I : Le plurilinguisme



A l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- Citer les différents statuts des langues.
- Distinguer les divers statuts des langues en présence.

1. Préambule



Diversité

À l'heure actuelle, la mondialisation tend à engendrer de plus en plus de rencontres, contacts, échanges et interactions entre personnes d'origines culturelles différentes, favorisant l'émergence davantage de **nouvelles sociétés à caractère plurilingue**. De plus, l'avènement des médias et les progrès technologiques ont produit ce que Louis Porcher appelle une : « **proximité du lointain*** », et ont de ce fait banalisé l'expérience de l'altérité. L'Autre, l'étranger et l'étrangéité font dès lors partie du quotidien.

L'Algérie, la mondialisation et la réforme éducative



Fondamental

À l'instar des autres pays du monde, l'Algérie est touchée par les effets de la mondialisation qui lui impose des mutations profondes. Notre pays s'est vu effectivement, entraîner dans un mouvement de changement et de réforme avec une reconsidération des valeurs, des échanges et de ses objectifs en matière de formation et d'éducation. Cette dernière, a fait l'objet d'une importante réforme en 2003, visant à ouvrir le pays à **la modernité intellectuelle et sociale**, offrir une meilleure formation aux jeunes sur le plan civique et sociale et encourager **l'apprentissage des langues étrangères et la connaissance des autres cultures**.

2. La pluralité des langues en Algérie

Composition du paysage sociolinguistique et réflexions



Fondamental

Le panorama sociolinguistique de l'Algérie rend compte clairement de la coexistence de plusieurs langues, à savoir : **l'arabe moderne, l'arabe algérien, tamazight et le français**. Et cette coexistence rend d'autant plus délicate la gestion du plurilinguisme en Algérie, du fait que l'arabe algérien et tamazight incluent chacune une grande variété linguistique, tributaire à la fois des usagers et de l'espace géographique. Rappelons également, que ces deux langues revêtent le caractère de langue maternelle, renvoyant ainsi à une identité **arabo-amazigho-musulmane**.

A ce propos, il semble pertinent d'expliciter ici les notions de **langue maternelle, langue officielle, langue nationale, langue standard et langue étrangère**. Pour ce faire, nous nous référons au Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, de *Jean Pierre Cuq (2003)*.*

La langue maternelle



Définition

Cette notion demeure a priori complexe et difficile à définir strictement car, elle peut être soit la première langue qui est acquise par l'enfant, soit la langue de la famille d'accueil, ou bien la langue nationale, la langue régionale, etc. (p 150-151).

La langue officielle



Définition

Elle est la : « langue adoptée par un État (ou un groupe d'État), généralement au nom de la constitution, une langue officielle est une langue institutionnelle : administration, justice, éducation, secteurs législatif et commercial, etc. »(p. 152).

La langue nationale



Définition

Au sujet de la langue nationale, Jean Pierre Cuq précise que : « quand elle n'est pas officielle, une langue nationale véhicule des valeurs nationales, d'ordre culturel » (Idem.).

La langue standard



Définition

Elle est : « une variété sociale et géolinguistique nommée, censée être utilisée dans le cadre institutionnel, comme dans les médias. » (Idem.).

La langue étrangère



Définition

« Toute langue non maternelle est une langue étrangère. » (p. 150).

À l'appui de ces définitions, et brièvement, le portrait sociolinguistique de l'Algérie se dessine ainsi avec, d'abord, l'arabe moderne / standard qui est la langue officielle, la langue de la législation et des relations politiques et diplomatiques, et c'est aussi la langue de la scolarisation. Puis, l'arabe algérien qui est la langue maternelle de la majorité des Algériens. Ensuite, tamazight qui se décline alors majoritairement dans la société algérienne sous forme de plusieurs parlers berbères, et, est aujourd'hui entièrement reconnue comme langue nationale et officielle. Et enfin, avec le français, considéré comme une langue étrangère. Ce dernier, est ainsi perçu en Algérie au même titre que l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnole et le russe dont l'objectif de leur enseignement, d'après l'Ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation [Dispositions linguistiques], est de doter les élèves de compétences linguistiques et socioculturelles, en vue de leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues et à la connaissance des civilisations étrangères, ainsi que de développer la compréhension mutuelle entre les peuples.



En somme, eu égard à tout ce qui précède, force est de constater que la réalité sociolinguistique algérienne reflète concrètement : « *un plurilinguisme de fait** » (Asselah-Rahal Safia, 2004 : 30).

Aussi, le traitement des langues par l'École algérienne a connu un redéploiement remarquable à la faveur de l'application de **la nouvelle réforme**. En effet, en vue d'améliorer le système éducatif, le moderniser et le rendre ainsi conforme aux critères internationaux de qualité, l'École algérienne s'est imprégnée des **valeurs universelles** et a pris en compte **la diversité culturelle et linguistique** de la société et du monde dont : « *aucun système éducatif à travers le monde ne peut aujourd'hui faire l'économie.** » (Toualbi-Thaâlibi, 2006 : 22). Dans des sociétés marquées par la modernité et le progrès, sensibiliser aux **valeurs universelles** et faire acquérir des **capacités et compétences linguistiques et culturelles** est, à juste titre, essentiel, afin de former des citoyens qualifiés, accomplis et compétitifs.



Au regard de ce qui précède, il est à constater que dans une didactique qui prend en charge **le plurilinguisme**, il est question essentiellement d'une formation de qualité visant le développement de connaissances et d'un ensemble de **compétences et attitudes positives envers les langues et leurs locuteurs**. Toutefois, cela implique de prendre connaissance d'un certain nombre de normes et pratiques culturelles propres à l'Autre. Car, comment arriver à communiquer efficacement avec les locuteurs et à construire des relations positives, sans s'immerger dans leurs univers **socio-culturels** qui conditionnent à la fois leurs comportements et la vision qu'ils se font de la réalité et du monde ? C'est ce que soulèvent M. Byram et M. T. Planet (2000 : 12), en soulignant que : « *La communication n'est pas seulement une question d'échange d'informations, Elle implique également une interaction avec d'autres individus, la compréhension de leur mode de vie, de leurs croyances, de leurs valeurs et de leur comportement** ».

3. Exercice : Parlez-moi de votre langue maternelle.

Qu'est-ce qu'une langue maternelle ?

- La langue nationale.
- La langue officielle.
- La première langue acquise.

Exercice : Vous pensez être une société plurilingue ?



Au vu de tout ce qui a été mis en lumière plus haut, rédigez un écrit dans lequel vous commentez la réalité sociolinguistique de l'Algérie.

Références



- 1 Voir la Préface de l'ouvrage de Geneviève Zarate : Représentations de l'étranger et didactique des langues. 1993, p 5.
- 2 Cuq, J-P. (2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : Clé international.
- 3 Asselah-Rahal, S. (2004). Plurilinguisme et migration. Paris : l'Harmattan.
- 4 Toualbi-Thaâlibi, N. (2006). « Trois années de réformes de la pédagogie en Algérie : Bilan et perspectives ». Dans Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie (pp. 17-26). Programme d'appui de l'Unesco à la réforme du système éducatif (PARE), Ministère de l'éducation nationale. Alger : éd. Casbah et l'office national des publications scolaires (ONPS).
- 5 Byram, M. & Planet, M. T. (éds) (2000). Identité sociale et dimension européenne. La compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes. Strasbourg : Conseil de l'Europe.